

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 57 (1906)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le forêt à ban de Vigera  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785158>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

---



ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

---

57<sup>me</sup> ANNÉE

FÉVRIER 1906

N<sup>o</sup> 2

---

## La forêt à ban de Vigera.

---

Sans contredit, l'image donnée en tête de ce numéro montre à nos lecteurs un type de forêt particulier: des arbres disséminés au milieu de blocs de rochers.

C'est la forêt à ban de Vigera.

Vigera, qui fait partie de la commune d'Osco, se trouve à l'altitude de 1215 m sur le versant sud du Gothard, dans le district tessinois de la Levantine. Le voyageur qui descend de Rodi à Faido aperçoit bientôt, perchées tout en haut, sur le côté gauche de la vallée, les vieilles maisons en bois de Vigera qui semblent se pencher, pour le saluer au passage. C'est là immédiatement au-dessus du hameau que nous rencontrons le peuplement que nous voulons décrire en deux mots.

En quittant le village, on trouve d'abord une surface entièrement dénudée, sur un versant descendant au sud, avec une pente de 80 à 90 %. Celle-ci était garnie, il y a quelques années encore, de vieux pins très clairsemés, soldes du peuplement serré d'autrefois et qui durant près de deux siècles, avait servi d'écran-protecteur au village et à la route passant à son pied. Cette surface fait partie de la forêt à ban de Vigera, la Faura, que l'on est occupé à restaurer et à reboiser actuellement. La forêt à ban proprement dite s'élève encore plus haut jusqu'à 1550 m d'altitude et c'est la partie supérieure de la Faura que nous reproduisons en tête de ce numéro.

La forêt dans son ensemble peut avoir une surface de 18 hectares; elle n'est du reste pas nettement délimitée. La pente générale est du 20 à 30 %. Le sol entièrement recouvert de blocs de rochers, semble avoir été jadis le témoin d'un de ces éboulements assez fréquents du reste dans la région du Glimmerschiefer. Il est donc

d'autant plus frappant de voir ce vaste pierré recouvert d'un boisé, fort clair, il est vrai, mais continu cependant; on dirait que les futs jaillissent au travers de ces gros blocs qu'on aurait pris plaisir à entasser à l'entour.

Le peuplement se compose de pins sylvestres et de quelques épicéas en mélange, issus tous deux de rajeunissement naturel, car on ne saurait songer à reboiser artificiellement un terrain se trouvant dans de pareilles conditions. Ces arbres peuvent avoir environ 250 ans; les pins atteignent un diamètre de 30 à 40 cm, à hauteur de poitrine, et ils mesurent 14 à 18 m de haut. Les épicéas restent de moindre dimension et ils sont plutôt rabougris; ils sont recouverts de lichens et leur bois souffre souvent de la pourriture rouge. Alors que les pins restent absolument sains et présentent un aspect vigoureux.

Le traitement de ce petit massif est tout indiqué: il doit consister en un jardinage prudent, laissant aux arbres le temps nécessaire pour produire de la graine et pour la répandre aux alentours. Malheureusement, ce sol déjà si pauvre, ne saurait guère s'améliorer, étant donné que l'on récolte encore jusqu'à la plus petite parcelle de la couverture morte de la forêt.

La forêt proprement dite vient jouter au bas du petit massif à ban. Elle se compose, elle aussi, en grande partie, d'un boisé de pins sylvestres âgés d'environ 200 ans. Elle est interrompue dans son milieu, par une bande ayant à peu près 120 m de large, descendant suivant la ligne de la plus grande pente, et recouverte d'un boisé de 30 à 40 ans. Cette trouée a pris naissance à la suite d'une avalanche, partie bien haut au-dessus de la limite de la végétation arborescente, et qui, traversant la forêt dans toute sa largeur, a traîné jusqu'en bas les bois arrachés sur son passage. Puis, la nature a cicatrisé la plaie; le semis naturel du pin n'a pas tardé à s'installer de nouveau et la forêt a reconquis son domaine.

*D'après un article paru dans la „Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen“, janvier 1906.*

